



No de résolution  
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Danville, tenue le 16 novembre 2020 à 19 h 00, à la salle du Conseil sise au 150, rue Water à Danville.

**SONT PRÉSENTS PHYSIQUEMENT DANS LA SALLE DU CONSEIL :**

Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard  
Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne, agissant à titre de Maire suppléant  
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert  
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche  
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

**SONT PRÉSENTS PAR VOIE DE WEB CONFÉRENCE EN RAISON DU DÉCRET SANITAIRE NUMÉRO 177-2020 DU 13 MARS 2020 DÉCLARANT L'ÉTAT D'URGENCE EN RAISON DU COVID-19 :**

Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre

Est absent avec motivation :

Maire : Monsieur Michel Plourde

Est également présente physiquement dans la salle du conseil, la directrice générale et secrétaire-trésorière: M<sup>e</sup> Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents physiquement ou identifiés individuellement par voie téléphonique forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Guy Dionne Maire suppléant et l'assemblée est reconnue valablement constituée et sont autorisées à prendre part aux débats, à délibérer et à voter en transmettant leurs intentions à la directrice générale qui assure le suivi avec les membres du conseil assistant par voie téléphonique et communique leurs positions au Maire suppléant, monsieur Jean-Guy Dionne.

L'assemblée publique est enregistrée et diffusée en direct sur le site Facebook de la Ville de Danville. L'enregistrement de la séance sera publié sur le site web de la Ville de Danville.

En raison des dispositions de ce décret, aucune personne du public n'assiste à la séance du conseil municipal et la séance est tenue à huis clos.

**MOT D'OUVERTURE**

Le Maire suppléant, monsieur Jean-Guy Dionne, prononce l'ouverture de l'assemblée.

Monsieur Dionne lit un mot de monsieur le Maire relatif à la COVID-19, lequel se lit comme suit :

Plusieurs éclosions occurred en Estrie, notre MRC ne fait pas exception particulièrement dans les bars, les restaurants, les lieux de rassemblements et de loisirs. Pas étonnant que nous soyons passés de zone orange à zone rouge. Notre MRC est la plus touchée dans le moment par capita en Estrie. Je le répète suivons les règles que nous soyons d'accord avec celles-ci ou non, suivons-les. Si nous voulons que notre système de santé, notamment notre centre à Asbestos, puisse être en mesure de bien traiter les cas sérieux et aggravants, nous avons le devoir de s'efforcer de respecter les règles pour éviter un engorgement dans notre système mais aussi de davantage solliciter les employés du système qui composent déjà difficilement avec la situation actuelle. Nous avons un devoir collectif, un devoir de citoyen de faire en sorte de revenir en zone orange. Soyez vigilants.

Michel A. Plourde, Maire de Danville.

**BONS COUPS DU MOIS:**



No de résolution  
ou annotation

**369-2020**

## **1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du Conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,  
Appuyée par madame Ginette Pinard,  
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé et en y ajoutant le point suivant au varia : Mot du Maire.

L'ordre du jour se lit comme suit :

### **ASSEMBLÉE DU CONSEIL**

MOT D'OUVERTURE :

BONS COUPS DU MOIS :

#### 1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 2.0 PROCÈS-VERBAUX

#### 3.0 ADMINISTRATION FINANCE

- 3.1 Hydro-Québec – Réclamation – Autorisation de règlement **Annexe 3.1**
- 3.2 Place aux jeunes – Offre de partenariat 2020-2021 **Annexe 3.2**
- 3.3 Place aux jeunes – Rapport annuel 2019-2020 et plan de visibilité **Annexe 3.3**
- 3.4 PG Solutions– Renouvellement des licences 2021 **Annexe 3.4**
- 3.5 Infotech- Logiciel de gestion des installations septiques – Offre de service **Annexe 3.5**
- 3.6 MRC Des Sources – Actions locales au PGMR - Offre d'accompagnement- Autorisation **Annexe 3.6**
- 3.7 Dossier Daigle – Autorisation de règlement **Annexe 3.7**

#### 4.0 ADMINISTRATION DIVERS

- 4.1 Technicien en gestion des immeubles – Entente avec la MRC des Sources- Autorisation de signature **Annexe 4.1**
- 4.2 Politique familiale – Mise à jour – Désignation du comité **Annexe 4.2**
- 4.3 Club de Judo Asbestos – Danville – Demande d'aide financière **Annexe 4.3**
- 4.4 DHCS – Demande d'aide financière **Annexe 4.4**
- 4.5 Bibliothèque municipale – Fermeture et accès aux ressources numériques – Information **Annexe 4.5**

#### 5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

#### 6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 6.1 Sel de campagne – Achat – Autorisation **Annexe 6.1**

#### 7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

- 7.1 Rapport des permis émis en octobre 2020 **Annexe 7.1**

#### 8.0 SERVICE INCENDIE


- 8.1 Résumé du mois d'octobre 2020 **Annexe 8.1**

#### 9.0 DEMANDES DIVERSES

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

#### 10.0 CORRESPONDANCE

- 10.1 Centre d'Action Bénévole – Opération Coup de Cœur – Remerciements **Annexe 10.1**
- 10.2 MRC des Sources – Résumé de la séance du 28 octobre 2020 **Annexe 10.2**
- 10.3 Eau Secours – Infeau d'octobre 2020 **Annexe 10.3**
- 10.4 Vidange de fosses septiques – Bilan très positif **Annexe 10.4**
- 10.5 Bilan de gestion des matières résiduelles **Annexe 10.5**
- 10.6 Dira Estrie – Capsule de novembre 2020 **Annexe 10.6**
- 10.7 Municipalité d'Ham-Sud – Annonce du lancement du nouveau site internet **Annexe 10.7**
- 10.8 Rappel – Infolettre de novembre 2020 **Annexe 10.8**
- 10.9 Sûreté du Québec – Fraude – Sensibilisation **Annexe 10.9**
- 10.10 Sûreté du Québec – Sexto – Campagne de sensibilisation **Annexe 10.10**
- 10.11 CAB des Sources – Poste à combler - Commis couturière **Annexe 10.11**
- 10.12 Programme PAIR – Offre de service **Annexe 10.12**
- 10.13 MRC des Sources – Poste à combler – Agent d'accueil et d'intégration **Annexe 10.13**

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>11.0 <u>RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</u></p> <p>12.0 <u>VARIA</u> 12.1 Mot du Maire</p> <p>13.0 <u>ÉVÈNEMENTS À VENIR</u> 13.1 Prochaine assemblée régulière : Lundi, le 30 novembre 2020 à 19 heures</p> <p><u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u></p> <p><u>MOT DE FERMETURE</u></p> <p><u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>						
<p>370-2020</p>	<p><b>2.0 <u>PROCÈS-VERBAUX</u></b></p> <p>Aucun procès-verbal n'est adopté.</p> <p><b>3.0 <u>ADMINISTRATION FINANCE</u></b></p> <p><b>3.1 <u>Hydro-Québec – Réclamation – Autorisation de règlement</u></b></p> <p>CONSIDÉRANT l'accident survenu cet hiver lors d'une opération de déneigement où un poteau a été sectionné;</p> <p>CONSIDÉRANT la réclamation formulée par Hydro-Québec au montant de 16 095.45 \$</p> <p>CONSIDÉRANT la responsabilité de ce bris;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE PROCÉDER au règlement de la réclamation d'Hydro-Québec au montant de 16 095.45 \$</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>						
<p>371-2020</p>	<p><b>3.2 <u>Place aux jeunes – Offre de partenariat 2020-2021</u></b></p> <p>CONSIDÉRANT l'offre de partenariat 2020-2021 déposée par Place aux jeunes des Sources;</p> <p>CONSIDÉRANT la pertinence de soutenir cet organisme;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER une aide financière de 3 500 \$ à Place aux jeunes des Sources.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>						
	<p><b>3.3 <u>Place aux jeunes – Rapport annuel 2019-2020 et plan de visibilité</u></b></p> <p>La directrice générale dépose le rapport annuel d'activités 2019-2020 de Place aux jeunes pour la MRC des Sources de même que le plan de visibilité 2020-2021 des partenaires de l'organisme.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>						
<p>372-2020</p>	<p><b>3.4 <u>PG Solutions – Renouvellement des licences 2021</u></b></p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville détient plusieurs licences d'exploitation de produits de comptabilité de la suite Acceo détenue par PG Solutions;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville détient une licence d'exploitation pour la gestion du service incendie;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville détient des licences pour les permis et inspections;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les licences annuelles doivent être renouvelées;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ces licences sont :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">1. Perfas – Interface électorale</td> <td style="text-align: right;">1 433.74 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">2. Première ligne – Incendie</td> <td style="text-align: right;">1 983.32 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">3. Comptabilité</td> <td style="text-align: right;">12 872.60 \$</td> </tr> </table>	1. Perfas – Interface électorale	1 433.74 \$	2. Première ligne – Incendie	1 983.32 \$	3. Comptabilité	12 872.60 \$
1. Perfas – Interface électorale	1 433.74 \$						
2. Première ligne – Incendie	1 983.32 \$						
3. Comptabilité	12 872.60 \$						



No de résolution  
ou annotation

- |                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| 4. Comptes payables               | 4 434.59 \$ |
| 5. Gestion des permis et requêtes | 7 773.46 \$ |

Pour une somme totale de 28 497.71 \$;

CONSIDÉRANT QUE ces logiciels sont utilisés depuis l'an 2000 au sein de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,  
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,  
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER le renouvellement des logiciels détenus auprès de PG Solutions pour une somme de 28 497.71 \$.

D'AUTORISER la directrice générale à signer tous les documents requis pour ce faire.

ADOPTÉE

373-2020

**3.5 Infotech – Logiciel de gestion des installations septiques – Offre de service**

CONSIDÉRANT les banques de données requises pour la gestion du programme de vidange des fosses septiques géré par la MRC des Sources en collaboration avec les municipalités membres;

CONSIDÉRANT la volonté des directeurs généraux des municipalités participantes au programme de se doter d'un logiciel de gestion des données relatives aux fosses septiques;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue d'Infotech, logiciels municipaux et celle reçue de PG Solutions;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Ginette Pinard,  
Appuyée par Monsieur Daniel Pitre,  
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat, si besoin est, d'un logiciel de gestion des installations septiques auprès d'Infotech, logiciels municipaux au montant de 5 020 \$, taxes en sus, ce qui inclut le logiciel, l'installation, la formation, le transfert des données et l'adaptation pour extraction à partir de nos logiciels de taxation.

ADOPTÉE

374-2020

**3.6 MRC des Sources – Actions locales au PGMR – Offre d'accompagnement – Autorisation**

CONSIDÉRANT l'offre d'accompagnement reçue de la MRC des Sources pour le développement et la réalisation des actions locales de la Ville de Danville dans le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT la présence d'un stagiaire à temps partiel dédié à la gestion des matières résiduelles sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QU'il se peut que la Ville de Danville ait besoin occasionnellement d'accompagnement dans certains volets du PGMR;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Simon Chênevert,  
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,  
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE acte de l'offre d'accompagnement déposée par la MRC des Sources sous la signature du chargé de projet – gestion des matières résiduelles de la MRC des Sources, monsieur Benoit Bissonnette, en date du 29 octobre 2020;

D'AUTORISER la directrice générale à utiliser les services du chargé de projet – gestion des matières résiduelles suivant les besoins qu'elle estimera;


D'ACQUITTER les factures relatives à l'utilisation de ces services suivant le taux horaire de 30 \$ de l'heure proposé.

ADOPTÉE

375-2020

**3.7 Dossier Daigle – Autorisation de règlement**

CONSIDÉRANT l'évènement survenu le 30 septembre 2020 lors du nettoyage du réseau d'aqueduc;

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>CONSIDÉRANT la réclamation formulée à la Ville de Danville pour les dommages causés au véhicule d'un citoyen par un objet oublié sur la chaussée;</p> <p>CONSIDÉRANT les dommages constatés dès le lendemain matin;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à régler le dossier suivant la réclamation déposée au montant de 4 638.11 \$.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p><b>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</b></p>
<p><b>376-2020</b></p>	<p><b>4.1 Technicien en gestion des immeubles – Entente avec la MRC des Sources – Autorisation de signature</b></p> <p>CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par la Ville de Danville de participer au projet de coopération intermunicipale visant le partage d'un technicien en gestion des immeubles avec les autres municipalités de la MRC des Sources dénoncée par l'adoption de la résolution numéro 322-2019 en date du 7 octobre 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT la réservation d'une banque de 400 heures d'utilisation du technicien en gestion des immeubles effectuée par l'adoption de la résolution numéro 323-2019 en date du 7 octobre 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la MRC des Sources a procédé à l'embauche du technicien en gestion des immeubles le 22 juin 2020 par sa résolution numéro 2020-06-10942;</p> <p>CONSIDÉRANT le projet d'entente présenté par la MRC des Sources;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Simon Chênevert, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à signer l'entente intermunicipale de ressource humaine partagée –Technicien en gestion des immeubles telle que présentée par la MRC des Sources.</p> <p>D'AUTORISER le versement d'une somme de 10 200 \$ à la MRC des Sources pour l'utilisation de cette ressource suivant la facturation effectuée, le tout représentant l'utilisation de 400 heures de cette ressource pour la période du 22 juin 2020 au 31 décembre 2022.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p><b>377-2020</b></p>	<p><b>4.2 Politique familiale – Mise à jour – Désignation des membres du comité</b></p> <p>CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par la Ville de Danville pour la mise à jour de la politique Municipalités amies des Aînés et des enfants (politique familiale) adoptée par la Ville de Danville en 2015;</p> <p>CONSIDÉRANT la désignation de madame Nathalie Boissé à titre d'élue responsable du dossier par la résolution numéro 322-2020 adoptée le 5 octobre 2020;</p> <p>CONSIDÉRAN QUE la demande d'aide financière a été acceptée;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner le comité responsable de la mise à jour de la politique;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE DÉSIGNER les personnes suivantes membres du comité de mise à jour de la politique Municipalité amies des Aînés qui constitue également la politique familiale de la Ville.</p> <p>Les membres désignés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nathalie Boissé, élue responsable des questions familiales</li> <li>- Chantale Dallaire, chargée de communication et de projets</li> <li>- Micheline Charest, représentante du Cercle des fermières de Danville</li> <li>- Rollande Vigneux, représentante du Club des Bons Amis de l'âge d'Or de Danville</li> <li>- Stéphanie Gagnon, citoyenne</li> <li>- Éliza Roy, citoyenne</li> </ul> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>



No de résolution  
ou annotation

**378-2020**

#### **4.3 Club de Judo Asbestos-Danville – Demande d’aide financière**

CONSIDÉRANT la demande d’aide financière adressée par le Club de Judo de Danville-Asbestos pour l’année 2020;

CONSIDÉRANT la participation de la Ville d’Asbestos à cette participation financière;

CONSIDÉRANT les circonstances invoquées dans leur demande;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Nathalie Boissé,  
Appuyée par madame Ginette Pinard,  
IL EST RÉSOLU

DE VERSER une aide financière de l’ordre de 1 000 \$, représentant une participation de la Ville de Danville au financement des activités du Club de Judo Asbestos-Danville de l’ordre de 40 %.

ADOPTÉE

**379-2020**

#### **4.4 DHCS – Demande d’aide financière**

CONSIDÉRANT le projet proposé par le DHCS, lequel vise à mettre en valeur quatre immeubles historiques de Danville en implantation sur les terrains de ces immeubles des fiches historiques permettant aux passants de connaître l’histoire de ces immeubles;

CONSIDÉRANT le partenariat financier présenté;

CONSIDÉRANT QUE ce projet rencontre les intérêts de la Ville de Danville pour la mise en valeur de son histoire et de son patrimoine;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Daniel Pitre,  
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,  
IL EST RÉSOLU

D’AUTORISER la directrice générale à faire réaliser ces fiches suivant les prescriptions souhaitées par la Ville de Danville pour le projet, le tout aux frais de la Ville de Danville.

ADOPTÉE

#### **4.5 Bibliothèque municipale – Fermeture et accès aux ressources numériques - Information**

Le Maire suppléant, monsieur Jean-Guy Dionne, informe la population que la bibliothèque municipale est dorénavant fermée pour une durée indéterminée. Les usagers qui ont des livres en leur possession peuvent les rapporter à la Ville de Danville sur les heures d’ouverture des bureaux.

Pendant cette période de fermeture, les usagers peuvent utiliser les services en ligne disponibles sur le site [www.reseaubiblioestrie.qc.ca](http://www.reseaubiblioestrie.qc.ca).

Pour de plus amples informations, visitez le site facebook de la Ville de Danville ou adressez-vous à la Ville de Danville.

La bibliothèque reviendra en force dans des nouveaux locaux au début de 2021.

Le tout est soumis à titre d’information.

#### **5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES**

Aucun point n’est traité à ce titre.


#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Jean-François Beauregard désire savoir si les conseillers ont fait leur devoir pour demander et ne pas perdre le montant de subvention qui devait leur être attribué au 1<sup>er</sup> décembre?

Madame la directrice générale indique que si c’est le FDT, oui nos devoirs sont faits. Si cela est pour autre chose, nous ignorons de ce qu’il veut parler.

Madame Nathalie Boissé indique qu’il reste des achats à faire mais le tout va bon train.

Monsieur Hugo Beaulieu demande des nouvelles de son dossier. Madame la directrice générale indique qu’il sera contacté cette semaine.

 No de résolution ou annotation  <b>380-2020</b>	<b>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</b>
	<b>6.1 Sel de campagne – Achat - Autorisation</b>  CONSIDÉRANT les besoins des travaux publics en matière de sel de déglçage pour la campagne pour l'hiver 2020-2021;  CONSIDÉRANT l'appel de prix effectué;  CONSIDÉRANT les soumissions reues;  EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU  D'OCTOYER le contrat de fourniture de sel de campagne à Sel Warwick suivant l'offre de prix déposée par la soumission 053615 en date du 16 novembre 2020 au prix de 82 \$ de la tonne, et ce, jusqu'à concurrence de 400 tonnes.  <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<b>7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</b>
	<b>7.1 Rapport des permis émis en octobre 2020</b>  Le rapport des permis émis pour le mois d'octobre 2020 est déposé.  Le tout est soumis à titre d'information.
	<b>8.0 SERVICE INCENDIE</b>
	<b>8.1 Résumé du mois d'octobre</b>  La directrice générale dépose le rapport du mois d'octobre 2020 produit par le directeur du service de sécurité incendie.  Le tout est soumis à titre d'information
	<b>9.0 DEMANDES DIVERSES</b> Aucun point n'est traité à ce titre.
	<b>QUESTIONS DES CITOYENS</b>  Monsieur Jean-François Beauregard espère que nous profiterons des montants.  Monsieur Germain Ducharme demande quels sont les délais pour la réparation des lumières sur la rue Brochu.
	<b>10.0 CORRESPONDANCE</b>  Le Maire suppléant, Jean-Guy Dionne et la directrice générale résument le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.
	<b>11 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</b>  Aucun rapport n'est déposé.
	<b>12 VARIA</b>
	<b>12.1 Mot du Maire</b>  Madame Nathalie Boissé fait lecture d'un mot adressé par monsieur le Maire, Michel Plourde.  Ce mot se lit comme suit :  Chers citoyens, membres et bénévoles d'organismes communautaires  Le crédit monétaire sur les baux de location du centre Mgr Thibault que le conseil envisage d'octroyer dû aux inconvénients de la pandémie COVID -19 ne redonnera pas accès aux locaux demain matin, c'est vrai. Cette compensation qui sera décidée par la Ville, peu importe la valeur du montant, ne remplacera pas l'aspect socialisation et le plaisir d'activités saines permettant aux citoyens de se changer les idées et de rester en forme mentalement et même physiquement, c'est aussi vrai. Cependant, le conseil de ville est soucieux de la santé de ses organismes communautaires et sociaux. Soucieux qu'ils puissent continuer d'exister, non



No de résolution  
ou annotation

seulement pour offrir des services à leurs membres mais aussi offrir des services à toute la communauté. Comme maire, je me soucie beaucoup de la pérennité de nos organismes communautaires, autant ceux qui louent des locaux à Mgr Thibault, mais aussi ceux qui œuvrent dans leurs propres locaux. Il en est de même, j'en suis certain, pour mes collègues du conseil municipal. À tous les bénévoles et membres de ces organismes, jeunes et moins jeunes, je vous salue, nous vous saluons.

Bien à vous,

Michel A. Plourde, maire de Danville

Madame Nathalie Boissé indique que la décision sera prise en décision après discussions entre les membres du conseil.

Une annonce publique sera faite lorsque la décision aura été prise.

### 13 ÉVÈNEMENTS À VENIR

La prochaine assemblée sera le lundi 30 novembre 2020 à 19 heures.

### QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Jean-Yves Lévesque aimerait savoir ce qui se passe avec la demande de réduction de vitesse pour améliorer la sécurité de la route 249, Place Morrill. La directrice générale indique que la demande est déposée au MTQ.

Monsieur Jean-François Girardin demande si nous avons des nouvelles des tests effectués et des ingénieurs d'ADS, Madame la directrice générale indique qu'elle a les informations et qu'elle est à finaliser son rapport pour le transmettre aux ingénieurs.

### MOT DE FERMETURE

Monsieur le Maire suppléant, Jean-Guy Dionne, prononce le mot de fermeture.

381-2020

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de madame Nathalie Boissé,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER l'assemblée à 19 h 25.

ADOPTÉE

Je, Jean-Guy Dionne, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

\_\_\_\_\_  
Jean-Guy Dionne, Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Me Josée Vendette  
Directrice générale